



Escroquerie imitation signature

Par **blary_old**, le 11/06/2007 à 11:14

Il y a un an j'ai acheté une golf neuve chez le concessionnaires de la region.la gendarmerie m'a appelle aujourd'hui j'aurai vendu a celui-ci une R19 pour avoir une remise sur mon véhicule neuf! je n'ai jamais possédé ce vehicule et jamais signé l'acte de vente,il y a faux en ecriture pour le reste j'aimerais connaître les suites a donner.Dois je porter plainte...?

Par **Christelle_old**, le 12/06/2007 à 00:18

Bonjour,

Que vous reprochent les gendarmes ? Il y a eu un problème avec le véhicule ?

Il est assez facile de prouver que ce véhicule ne vous appartient pas. La préfecture par exemple peut prouver qu'aucun véhicule de ce type n'a été immatriculé à votre nom...

Par **hanan**, le 14/06/2007 à 16:53

bonjour,

oui je vous conseille de porter plainte et de faire toutes les démarches dès que possible pour réunir les preuves quant à votre innocence...

comme vous l'a assez justement conseillé Christelle, allez à la préfecture est un premier pas

pour cela...

d'autre part, vous pourriez réunir vos relevés bancaires de cette période là qui peuvent également servir à vous innocenter... beaucoup d'autres moyens sont envisageables, mais il faut commencer par la préfecture

Cordialement